



SNO-NANTES – TEAM RACE COURSES PAR EQUIPES/ OPTIMIST

Grade 5A

Samedi 29 mars et dimanche 30 mars 2025

Sport Nautique de l'Ouest

Port Breton

44470 CARQUEFOU

INSTRUCTIONS DE COURSE

Préambule

La mention [DP] dans une règle des Instructions de Course (IC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification. La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES APPLICABLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2025-28) incluant l'annexe D.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur le panneau d'affichage au club house.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Le comité de course pourra modifier les instructions de course verbalement

- 3.1 À terre : lors des briefings officiels, les décisions pouvant être affichées à posteriori.
- 3.2 Sur l'eau : avant l'envoi du signal d'avertissement, en envoyant le **pavillon L** et en faisant des signaux sonores, pour informer les concurrents qu'ils doivent s'approcher du bateau comité afin de recevoir les instructions verbales. (Ceci modifie « signaux de course »).
Ces informations pourront être transmises par le comité de course, les umpires ou l'autorité organisatrice.

- 3.3 Les modifications aux IC seront publiées au tableau officiel d'information au plus tard à la fin de la journée de courses.
- 3.4 Tout changement dans le programme des courses sera publié avant 19h30 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de pavillons situé devant le club house.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affaler de l'Aperçu. (Ceci modifie « Signaux de course »)

5. PROGRAMME

SAMEDI 29 MARS 2025 :

- 9h00 à 10h15 : Confirmation des inscriptions
- 10h30 : Briefing général au Club-House (présence obligatoire d'au moins un représentant par équipe [NP])
- 11h30 : Début des matchs

DIMANCHE 30 MARS 2025 :

- 9h30 : Briefing
- 10h00 reprise des matchs
- 17h00 remise des prix

6. FORMAT DE COURSE, CONSTITUTION DES ÉQUIPES, IDENTIFICATION

- 6.1 Les équipes seront constituées de 3 coureurs (matchs en 3 contre 3), sans limite d'âge (les coureurs Benjamins sont admis). Les équipes pourront être constituées de coureurs de clubs différents. Il est possible de faire une équipe de 4 coureurs (avec 1 remplaçant à chaque match).
- 6.2 Chaque équipe sera identifiée par un nom d'équipe annoncé lors de son inscription, et sur l'eau par des dossards de couleur qui seront remis à l'inscription.
- 6.3 Le format de course est précisé dans l'annexe « FORMAT ». Le format de la régata pourra être arrêté, modifié ou réduit à n'importe quel moment, en fonction des conditions météo et du timing de la journée, à la discrétion du PRO.
- 6.4 L'ordre des matchs sera affiché au tableau officiel, et sera remis aux équipes sous format papier et/ou sous format numérique via une application « SailCup ». Sailcup est accessible en scannant ou en cliquant le QR Code si dessous :



Le Comité de course affichera sur un tableau le numéro du match concerné par la procédure de départ, environ 1 minute avant le signal d'avertissement de chaque match.

7. ZONES DE COURSE

La zone de course sera dans le bassin du SNO

8. PARCOURS

- 8.1 Le parcours est schématisé dans l'Annexe « PARCOURS », avec l'ordre dans lequel les marques doivent être laissées, et le côté requis de chaque marque.
- 8.2 Il pourra y avoir des changements de parcours à tout moment avant que le premier bateau ne soit sur le bord modifié (avant le passage de la marque précédente) sans pavillon ni signaux sonores. Ceci modifie la RCV33.
- 8.3 Les bateaux qui ne sont pas en course doivent rester dans la zone d'attente, qui est située sous le vent du bateau comité, et ne pas gêner les bateaux qui sont en course. Immédiatement après la fin de leur course, les bateaux qui ont fini doivent retourner directement dans la zone d'attente, en restant bien à l'écart de tous les bateaux en course et de tous les bateaux dont le signal d'avertissement a été donné (retour par l'extérieur du parcours). [DP] [NP]

9. MARQUES

- 9.1 Les marques 1, 2, 3 et 4 sont des **bouées cylindriques jaunes**
- 9.2 La ligne de départ est entre un **mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité, et le côté parcours d'une bouée blanche.**
- 9.3 La ligne d'arrivée est entre un **mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité, et le côté parcours d'une bouée avec un pavillon bleu**

10. LE DEPART

- 10.1 Procédure de départ : les départs des courses seront donnés comme suit (ceci modifie la RCV 26) :
Signaux sonores répétitifs puis quelques secondes plus tard :

3 min : signal d'avertissement	Envoi du pavillon de classe Opti avec un signal sonore
2 min : signal préparatoire	Envoi du Pavillon P avec un signal sonore
1 min	Affalé du Pavillon P avec un signal sonore
0 min : départ	Affalé du pavillon de classe Opti

Il y aura au minimum 1 mn entre le départ d'un match et l'envoi de l'avertissement du match suivant.

- 10.2 Un bateau qui n'a pas pris le départ au plus tard **1 minute** après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie RCV A4.1
- 10.3 Rappel individuel
Les rappels individuels seront signalés par **l'envoi du pavillon X** qui restera envoyé au **maximum 1 minute** après le signal de départ de la course concernée.
Le Comité de course pourra faire un appel à la voix des bateaux OCS juste après le signal de départ. L'absence de rappel « à la voix » par le Comité de course ne pourra être sujet à réparation. Ceci modifie les RCV 29.1 et 62.1.

11. ARBITRAGE ET PENALITES :

- 11.1 Les courses seront jugées sur l'eau avec un arbitrage direct conformément à la RCV D2.
- 11.2 La RCV D2.2(a) est modifiée comme suit : **Il doit hélér « Protest » et lever clairement un bras à la première occasion raisonnable pour chaque réclamation** (pas de pavillon rouge à montrer).
- 11.3 Autres pénalités
Les infractions aux RCV qui ne sont pas listées dans les RCV D2.2 et D2.3 pourront donner lieu à pénalités pour les concurrents ou les équipes concernées, après instruction du jury. Ces pénalités pourront être plus légères qu'une disqualification si le jury le décide.

12. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE

- 12.1 Le temps cible de chaque course sera d'environ **8 minutes**. Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.2 Le temps limite pour **finir** est de **20 minutes** pour le premier.
- 12.3 Les bateaux n'ayant pas fini dans un délai de **5 minutes** après le premier bateau de sa série ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instruction. Cela modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 12.4 Le comité de course pourra annuler une course pour toute raison qu'il jugera valable (modification RCV 32). L'annulation sera annoncée verbalement par les arbitres. La course annulée pourra être recourue, le signal d'avertissement sera donné aussi rapidement que possible.

13. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENTS

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

14. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent rester dans la zone d'attente, située 50m sous la ligne de départ, depuis le signal préparatoire de la première course à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation et qu'il n'y a pas d'autres bateaux en course.

La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord:

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

15. DOSSARDS

Des dossards de couleurs seront remis aux équipes pour bien les identifier. Ils sont remis pour l'ensemble de l'épreuve.

Une **caution de 20€** sera demandée lors de la remise des dossards **à l'inscription**. Elle sera restituée lorsque l'équipe aura remis le jeu complet de dossards à l'organisateur. Pour certains matchs, il pourra être demandé à une équipe de courir « sans dossard ».

15. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile

16. PROTECTIONS DES DONNEES

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FF Voile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FF Voile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FF Voile et ses sponsors. La FF Voile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FF Voile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y

opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

18. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premières équipes du classement de la régates.

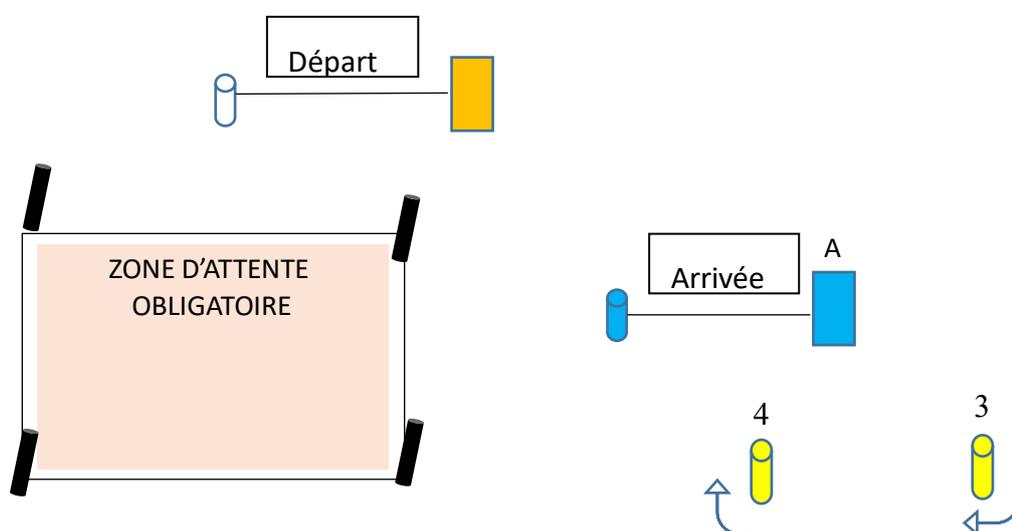
ARBITRES DESIGNES

Présidente du Comité de Course : **MARION BARBARIN**

Chief Umpire : **BAPTISTE VERNIEST**

Principal Race Officer (PRO) : **ETIENNE THOMAS**

ANNEXE 1 :
PARCOURS ET MARQUES DE PARCOURS



Parcours : Départ --1 – 2 – A - 3 – 4 – Arrivée

Les marques 1, 2, A, 3 et 4 sont à laisser à Tribord

La ligne d'arrivée doit être laissée à tribord pendant le bord de vent arrière

La zone d'attente est matérialisée par 4 bouées Crayons de couleur

ANNEXE 2 : FORMAT

Phase 1 : Round Robin 1 (« Round Robin aller 1 »)

Les 6 équipes se rencontrent toutes selon une « pairing list » (ordre des matchs) qui sera fournie par l'organisateur.

Phase 2 : Round Robin 2 (« Round Robin retour 1 »)

Les 6 équipes se rencontrent toutes à nouveau selon une « pairing list » (ordre des matchs) qui sera fournie par l'organisateur.

Phase 3 : Round Robin 1 (« Round Robin aller 2 »)

Les 6 équipes se rencontrent toutes selon une « pairing list » (ordre des matchs) qui sera fournie par l'organisateur.

Phase 4 : Round Robin 2 (« Round Robin retour 2 »)

Les 6 équipes se rencontrent toutes à nouveau selon une « pairing list » (ordre des matchs) qui sera fournie par l'organisateur.

A l'issue des Phases 1 et 4, un classement est établi.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la Phase 5.

Pour les équipes classées de 5 à 6, des matchs de classement pourront être organisés en fonction du temps restant, à l'appréciation du PRO.

Phase 5 : Demi-finales

Demi-finales :

Le 1^{er} et le 4^{ème} du classement se rencontrent en 2 points gagnants.

Le 2^{ème} et le 3^{ème} du classement se rencontrent en 2 points gagnants.

Les vainqueurs sont qualifiés pour la Finale.

Les perdants jouent la petite finale.

Phase 6 : Finale et Petite Finale

La Finale et la Petite Finale se joueront en 2 points gagnants.

Nota Bene : Il est rappelé aux concurrents que selon le point 6.3 des Instructions de Course :

Le format de la régata pourra être arrêté, modifié ou réduit à n'importe quel moment, en fonction des conditions météo et du timing de la journée, à la discrétion du PRO (« Principal Race Officer »).